



Communiqué de Presse de
Céline BRULIN
Sénatrice de Seine-Maritime

Secrétaire de mairie : un métier à revaloriser !

Le 6 avril prochain, le Sénat examinera une proposition de loi visant « à revaloriser le métier de secrétaire de mairie » déposée à l'initiative de Mme Céline BRULIN, Sénatrice de Seine-Maritime et membre du groupe CRCE.

Cette proposition de loi entend renforcer l'attractivité du métier de secrétaire de mairie, métier essentiel au fonctionnement de nos petites communes.

Après le travail en commission en accord avec Mme Céline BRULIN et la rapporteur Mme Catherine DI FOLCO, la proposition de loi instaure une formation initiale commune à l'ensemble des secrétaires de mairie, favorise leur promotion interne et ouvre la possibilité de recrutement de contractuels pour les communes de moins de 1 000 à 2 000 habitants.

La proposition de loi a été approuvée à l'unanimité en commission des Lois. Le Sénat se prononcera la semaine prochaine en séance publique. La Haute Assemblée saura certainement approuver les objectifs de cette proposition de loi souhaitant répondre au besoin de reconnaissance de ces agents dévoués à leur commune sur lesquels les maires et leurs équipes municipales s'appuient dans leurs missions.

Cette proposition de loi constituera un premier pas pour une reconnaissance attendue du métier de secrétaire de mairie qui devra également se traduire par une revalorisation salariale que leurs compétences polyvalentes justifient complètement. Les Sénateurs du groupe CRCE poursuivront cette démarche.

Céline BRULIN se tient à votre disposition pour échanger sur sa proposition de loi et la poursuite de son examen au Sénat.

Paris, le 29 juin 2023